



INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS
CENTRE HOSPITALIER D'AMBERT
Cité Administrative
Place notre Dame De Layre
63600 AMBERT

07 78 35 87 25 – E-mail : ifas@ch-ambert.fr



LE METIER D'AIDE-SOIGNANT

En tant que professionnel de santé, l'aide-soignant est habilité à dispenser des soins de la vie quotidienne ou des soins aigus pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de la personne dans le cadre du rôle propre de l'infirmier, en collaboration avec lui et dans le cadre d'une responsabilité partagée.

Trois missions reflétant la spécificité du métier sont ainsi définies :

- 1 - Accompagner la personne dans les activités de sa vie quotidienne et sociale dans le respect de son projet de vie;
- 2 - Collaborer au projet de soins personnalisé dans son champ de compétences;
- 3 - Contribuer à la prévention des risques et au raisonnement clinique interprofessionnel.



INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS
CENTRE HOSPITALIER D'AMBERT
Cité Administrative
Place notre Dame De Layre
63600 AMBERT

07 78 35 87 25 – E-mail : ifas@ch-ambert.fr



EVOLUTION PROFESSIONNELLE

Le Diplôme d'Etat d'Aide-Soignant permet d'effectuer des formations passerelles (Ambulancier, Auxiliaire de puériculture, Aide-médico-psychologique...) avec dispenses de modules.

Evolution du métier d'aide-soignant :

- Assistante Soins en Gériatrie
- Aide-soignant en chambre mortuaire
- Diplôme d'Etat d'Infirmier : après trois ans d'exercice dans le secteur hospitalier ou médico-social, un aide-soignant:
 - Ne possédant pas son baccalauréat, peut se présenter aux épreuves de sélection pour l'entrée en institut de formation en soins infirmiers (IFSI).
 - Étant sélectionné par la voie de la formation professionnelle continue peut à la suite d'un parcours spécifique de formation de 3 mois validé, intégrer directement la deuxième année de formation infirmière (Arrêté du 3 juillet 2023 modifiant l'arrêté du 31 juillet 2009, relatif au diplôme d'état d'infirmier, article 7 bis)



**INSTITUT DE FORMATION D'AIDES-SOIGNANTS
CENTRE HOSPITALIER D'AMBERT**

Cité Administrative
Place notre Dame De Layre
63600 AMBERT

07 78 35 87 25 – E-mail : ifas@ch-ambert.fr



LES PERSPECTIVES D'EMPLOI

Ce diplôme permet de travailler dans différentes structures :

- * hôpitaux
- * cliniques
- * soins à domicile
- * foyer-logement
- * hébergement de personnes âgées...

Depuis plusieurs années, les élèves diplômés ont tous trouvé du travail à l'issue de leur formation.